

le stéphanois



317 30 MAI - 27 JUIN 2024

JOURNAL D'INFORMATIONS DE SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY

Quand est-ce compost ? p. 4 et 5

Le traitement des biodéchets et le compostage vont se mettre progressivement en place sur la commune.

Dépôts sauvages p. 9

La Ville s'est dotée d'une « caméra nomade » pour lutter contre les dépôts d'encombrants sur la voie publique.

Terrain d'aventure p. 18 et 19

Retour sur la troisième édition du terrain d'aventure, qui s'est tenu en avril au bois des Anémones. Énorme succès !



Au poil !

En ville, à la maison ou à l'hôpital, les chiens, les chats et autres animaux domestiques nous font du bien. À nous aussi de les soigner et d'être à la hauteur. p. 11 à 15



8 MAI 1945

En écho aux « idées progressistes et humanistes »

Les cérémonies commémoratives du 79^e anniversaire de la victoire du 8 mai 1945 se sont tenues devant les monuments aux morts des cimetières stéphanois et de l'hôtel de ville. Dans ses discours, le maire Joachim Moysse a rappelé « *le rôle crucial des idées et combats progressistes et humanistes qui ont permis de libérer la France de l'occupation nazie. Nous devons nous souvenir de cela au moment où les forces d'extrême droite se développent partout en Europe et mettent en danger les libertés individuelles et les droits humains fondamentaux.* ». Cette cérémonie fut également l'occasion de décorer Marc Dubois de la médaille commémorative d'Afrique du Nord.

Contactez-nous

Pour toute suggestion d'article ou d'événement sur le territoire de la commune, adressez un mail à la rédaction à l'adresse

serviceinformation@ser76.com



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

« Roulez Stéphanois » édition 2024

Portée chaque année par le service Jeunesse de la Ville, l'action de prévention routière « Roulez Stéphanois » s'est tenue les 21, 23 et 24 mai au restaurant Geneviève-Bourdon et au centre socioculturel Georges-Déziré. Seniors et collégiens de la ville ont pu tester des machines évaluant leur temps de réaction ou des simulateurs de choc à basse vitesse pour réaffirmer le rôle de la ceinture de sécurité. Sans oublier des lunettes simulant la dangerosité de l'alcool, des simulateurs de conduite ou des parcours en trottinette électrique pour les plus jeunes.



JUMELAGE

Visite outre-Rhin

Le maire Joachim Moysse, la première adjointe Anne-Émilie Ravache et le président du comité de jumelage Jacques Dutheil étaient fin avril en visite à Nordenham, la ville jumelle allemande de Saint-Étienne-du-Rouvray. Le « Bürgermeister » Nils Siemen a notamment invité la délégation à visiter une usine d'éoliennes, cela après le défilé du 1^{er} mai et la traditionnelle Fête de l'arbre de mai qui célèbre le printemps le 30 avril. « *Notre amitié franco-allemande montre, s'il en est besoin, que les conflits, notamment ceux que nous avons connus au XX^e siècle, peuvent être dépassés par la tolérance, la compréhension, le respect et l'intelligence humaine dans un cadre de paix* », a commenté le maire stéphanois.



PHOTO : J.-P.S.

FESTIVALS

Myriade d'ambiances pour un week-end

Le week-end de Pentecôte 2024 fut très chargé pour les habitants de la métropole rouennaise et notamment pour celles et ceux de la rive gauche puisque hormis Graines de jardin au Jardin des plantes de Rouen et Viva Cité, le festival d'arts de rue de Sotteville-lès-Rouen, Saint-Étienne-du-Rouvray organisait deux événements : Yes or notes à l'espace Georges-Déziré pour trois journées de concerts et de danse, du vendredi au dimanche, entre jazz, funk, blues et chanson française. Dans le même temps, le lancement du 14^e festival Veines urbaines battait son plein sur le plateau du Madrillet, place Claude-Collin, avec initiation au graffiti, performances et battles de hip-hop. Pour l'exposition Veines urbaines, rendez-vous au centre socioculturel Jean-Prévoist jusqu'au 14 juin.

VEINES URBAINES Renseignements au 02 32 95 83 66.



PHOTO : J.-P.S.



**À MON AVIS
Préservons**

notre cadre de vie

La campagne municipale « Ma ville en propre » bat son plein. Elle mobilise les services de la Ville, les enfants et bien entendu les habitantes et les habitants. Ainsi, il est demandé aux uns et aux autres de bien vouloir agir concrètement pour préserver notre cadre de vie et l'embellir. Le rôle de chacun est essentiel et je sais qu'un très grand nombre d'entre vous est attaché à vivre dans un environnement propre, calme et respectueux de la faune et de la flore.

Face aux incivilités, la Ville n'hésitera pas à faire des rappels à l'ordre et si nécessaire à engager des poursuites, notamment en ce qui concerne les dépôts sauvages. La dotation par la Ville de nouvelles caméras « nomades » de vidéo-protection devrait permettre de dissuader ces gestes inacceptables.

Joachim Moysse
Maire, conseiller départemental

+ Prolongez l'info...
SaintEtienneduRouvray.fr

Directrice de la publication : Anne-Émilie Ravache. **Directeur de l'information et de la communication :** David Leclerc. **Réalisation :** Département information et communication. Tél. : 02 32 95 83 83 - serviceinformation@ser76.com / CS 80458 - 76 806 Saint-Étienne-du-Rouvray Cedex. **Conception graphique :** L'ATELIER de communication. **Mise en page :** Aurélie Mailly. **Rédaction :** Stéphane Deschamps, Antony Milanési, Sana Guessous. **Secrétariat de rédaction :** Céline Lapert. **Photographes :** Jean-Pierre Sageot (J.-P.S.), Jérôme Lallier (J.L.), Loïc Seron (L.S.) **Photo de Une :** Loïc Seron. **Photo de l'édito :** Sarah Flipeau. **Distribution :** Benjamin Duthéil. **Tirage :** 15 000 exemplaires. **Imprimerie :** IROPA 02 32 81 30 60.

BIODÉCHETS

Parés au compostage ?

Bien plus qu'une mode qui dure, trier les épluchures et les restes de cuisine ainsi que les déchets verts du jardin est à la fois bon pour l'environnement et les finances publiques. C'est également une obligation légale pour les collectivités locales et des aides existent pour les particuliers.

C'EST QUOI LES BIODÉCHETS ?

Le compost, c'est le tri des déchets alimentaires et végétaux réunis. Pour faire un compost efficace (qui peut être réutilisé comme engrais), sa composition doit être équilibrée, avec 50 % de déchets « humides » – épluchures de fruits et légumes, restes de repas, aliments périmés, pain, produits laitiers (yaourts, crèmes, fromages), viandes et poissons, coquilles d'œufs, thés en sachets ou en vrac, marc et filtres à café, papiers essuie-tout et serviettes en papiers non imprimés, sacs krafts – et 50 % de déchets « secs », plutôt végétaux pour apporter du carbone à la composition (feuilles mortes, tonte de pelouse, fleurs fanées, tailles de haies sous forme de broyat...).

À QUOI ÇA SERT ?

Séparer les déchets alimentaires des ordures ménagères est bon pour l'environnement

puisqu'ils représentent 20 % des ordures ménagères. Alors qu'ils sont constitués à plus de 70 % d'eau, ces déchets finissent incinérés. En les séparant des ordures ménagères, ils permettent de réduire les dépenses d'incinération, mais peuvent aussi être valorisés sous forme de biogaz, pour produire de la chaleur ou de l'électricité, et pour fertiliser les sols. Composter ses déchets permet de détourner de la collecte en moyenne 400 kg de déchets de jardin par foyer et par an, et près de 100 kg de déchets de cuisine.

QUE DIT LA LOI ?

Depuis le 1^{er} janvier 2024, la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC) oblige les collectivités territoriales à proposer des solutions aux habitants pour trier les déchets alimentaires. À Saint-Étienne-du-Rouvray, c'est la Métropole Rouen Normandie qui en a la charge.



La Métropole va progressivement mettre en place des collecteurs de biodéchets collectifs à plusieurs endroits de la ville. Une phase de test est en cours à Sotteville-lès-Rouen.

PUIS-JE BÉNÉFICIER D'UNE AIDE ?

Vous habitez une maison avec jardin :

La Métropole Rouen Normandie propose un soutien financier pour l'achat de composteurs ou de broyeurs individuels.

- Composteur en bois : prise en charge à 100 % du prix d'achat du matériel (dans la limite de 100 €)
- Broyeur électrique : 50 % du prix d'achat dans la limite de 250 € (et d'une valeur minimale de 150 €)

Ces aides sont attribuées selon les conditions suivantes :

- Uniquement pour les foyers résidant en habitat individuel sur le territoire de la Métropole. Pour le broyeur, il faut disposer d'un linéaire de haie de plus de 5 m ou équivalent en arbustes.
- Composteur : uniquement en bois (neuf



PHOTO : J.-P.S.

ou reconditionné) auprès d'un détaillant professionnel.

- Broyeur : uniquement à alimentation électrique (neuf ou reconditionné) auprès d'un détaillant professionnel et d'une valeur minimale de 150 €.
- Adhésion à la « charte de l'éco-jardinier zéro déchet ».
- Engagement à participer aux enquêtes d'évaluation menées par la Métropole.
- Les factures acquittées à compter du 1^{er} janvier 2024 sont prises en compte.
- Pour bénéficier d'une aide à l'achat d'un composteur ou d'un broyeur, rendez-vous sur www.metropole-rouen-normandie.fr/reduire-et-valoriser-les-dechets-du-jardin

Vous habitez un appartement ou une maison sans jardin :

Patience. La Métropole va mettre des collecteurs de biodéchets collectifs en place

à plusieurs endroits de la ville. Une phase de test est en cours avec la ville voisine de Sotteville-lès-Rouen, afin de sélectionner le matériel adéquat et d'observer le comportement des utilisateurs et les accompagner au mieux au changement de pratique.

La commune de Saint-Étienne-du-Rouvray et la Métropole Rouen Normandie doivent définir l'emplacement des composteurs après le mois de septembre 2024. Il s'agira de bacs sous abri, près des immeubles ou de collecteurs situés près des colonnes enterrées (pour le recyclage du verre et du carton).

À NOTER

Il appartient aux habitantes et aux habitants de retirer les adventices (mauvaises herbes) qui poussent devant leur maison, sur le trottoir. Bonne nouvelle : ces dernières alimentent très bien le compost.

À SAVOIR **Formations** **et informations**

La Métropole propose des sessions de formation au compostage et à la gestion des ressources au jardin :

- En salle (durée 2h)
- En ligne sur une durée d'1h30
- Prochains rendez-vous et infos sur <https://www.metropole-rouen-normandie.fr/jardinage-durable/valoriser-les-dechets-du-jardin-broyer-et-composter>

Club des jardiniers

Le club des jardiniers fonctionne depuis 2013 et compte près de 1 500 adhérents sur le territoire de la Métropole.

- Remplir le formulaire d'adhésion au club sur <https://www.metropole-rouen-normandie.fr/jardinage-durable/le-club-des-jardiniers-parlons-jardin>
- Contact : jardinage.durable@metropole-rouen-normandie.fr

Le ramassage de mes autres déchets, c'est quand ?

- Emballages et papiers le mercredi.
- Ordures ménagères le jeudi.
- Déchets végétaux le vendredi.

ENCOMBRANTS :

Préférez la déchetterie de Saint-Étienne-du-Rouvray

La déchetterie locale est le seul point où déposer les déchets d'équipements électriques et électroniques, les ampoules, les meubles détériorés, les matelas, les gravats de travaux, les déchets volumineux, les déchets dangereux, les pneus, les piles.

- Rue Désiré-Granet
- Horaires : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30, le samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h.
- Toutes les déchetteries sont fermées les jours fériés.
- Pour évacuer de l'amiante, contactez tout d'abord le 0800 021 021 pour être informé des démarches.

ROUEN 2050

Les Stéphanois concertés le 12 juin



Depuis le 15 mai, la Métropole Rouen Normandie va à la rencontre des habitants par l'intermédiaire d'un kiosque mobile, autonome en énergie, qui va circuler dans plusieurs communes du territoire. Le kiosque passera par le marché du Madrillet à Saint-Étienne-du-Rouvray le mercredi 12 juin matin. Les habitantes et habitants pourront y trouver de l'information sur le projet « Rouen Métropole 2050 ». Comment concilier urgence climatique et préparation d'un avenir plus juste pour nous tous ? Comment vivrons-nous en 2050 ? Ces questions seront au cœur des réflexions abordées lors de ces rencontres. À terme, cette concertation nourrira la révision de deux documents stratégiques pour le territoire : le ScoT-AEC, Schéma de cohérence territorial (Scot) valant Plan climat air énergie (PCAÉ), et le Plui, Plan local d'urbanisme intercommunal.

INFOS Un questionnaire en ligne est également mis en place pour recueillir les priorités des habitants pour l'avenir du territoire sur le site <https://jeparticipe.metropole-rouen-normandie.fr/>



ANIMALINS

60 stickers à collectionner

La Ville a confectionné un album d'images à collectionner. Un outil ludique pour sensibiliser les jeunes stéphanois aux gestes éco-responsables.

C'EST COMME UN ALBUM « PANINI » SAUF QUE LES IMAGES NE SONT PAS DES JOUEURS DE FOOT MAIS DES GESTES ÉCO-RESPONSABLES. C'est bien plus utile et tout aussi amusant à remplir. Mi-mai, 375 élèves stéphanois (du CP au CM2) ont reçu cet album et chacun a désormais 60 images à collectionner. À la clé, les élèves les plus assidus décrocheront une rencontre avec le maire pour recevoir un diplôme d'ambassadeur ou d'ambassadrice de l'environnement.

Mais comment recevoir les images autocollantes ? « *En participant aux ateliers que nous avons mis en place,* répond Anthony Pereira, responsable des Animalins, le dispositif périscolaire de la Ville. *Nous avons déjà travaillé autour des plantes adventices (nom pertinent pour « mauvaises herbes », NDLR) il y a quelques mois. Avec cet album, nous avons élaboré des jeux sur la chasse aux déchets et sur l'importance du tri. Il y aura aussi un questionnaire à remplir avec les parents sur ces mêmes thèmes.* » Combien de tonnes de déchets sont jetées en France chaque année ? Combien de temps met une bouteille en plastique à se dégrader ? Et une pile ? Telles

sont les questions auxquelles les jeunes élèves doivent répondre en cherchant les réponses à travers des énigmes. L'attrait pour les images à collectionner a le don de les motiver à se creuser la cervelle pour répondre correctement à chaque question. Ce projet 100% stéphanois a été pensé, maqueté et imprimé par le Département

Campagne propre

Information et Communication de la Ville. C'est en fait une déclinaison de la campagne « Ma ville en propre » régulièrement diffusée en ville depuis plusieurs mois, et dont les messages incitent les

Stéphanoises et Stéphanois à ramasser les crottes de leur chien ou à couper les adventices devant chez eux. Pour les plus jeunes, cet album est un moyen d'acquérir des connaissances sur des thèmes qui n'étaient pas abordés à l'école il y a 30, 20 ou même 10 ans. ■



INFOS Accédez à la page « Ma ville en propre » en flashant ce QR code :

Plus fortes grâce au théâtre

Trois ans après *#Bowary*, les jeunes de l'Aspic étaient le 6 mai de retour sur la scène du Rive Gauche avec le spectacle *Fortes*. Retour sur la genèse de ce beau projet.

C'est la suite d'une belle histoire commencée il y a trois ans. Dans le cadre du festival Terres de paroles et à l'initiative de l'association Baraques Walden, des jeunes Stéphanaïses (et un très jeune Stéphanaïse) du Château blanc créaient le spectacle *#Bowary* avec l'Aspic et la compagnie théâtrale rouennaise Groupe Chiendent et le présentaient en octobre 2021 au Rive Gauche. Fin avril 2024, on retrouvait la même équipe (ou presque) encore au Rive Gauche, où elle préparait son nouveau spectacle, *Fortes*, dont la première représentation a eu lieu le 6 mai.

Le plus jeune des comédiens amateurs, c'est Mohammed, 12 ans, déjà là il y a trois ans comme quatre filles de la troupe. Il y a aussi trois nouvelles, qui laissent parler les anciens. « *Le théâtre, c'est une expérience incroyable à faire* », raconte Omayama. « *Sur le plateau, on dit des choses qu'on ne dirait pas ailleurs dans la vie, on est en liberté* »,

s'enthousiasme Zafira. « *Certaines étaient très timides et ont vaincu leur timidité grâce au théâtre* », ajoute-t-elle.

L'été dernier, ce groupe constitué par l'Aspic est allé au Festival d'Avignon, pour voir des spectacles et préparer la suite. « *On avait envie de recommencer* », dit Zafira. Et c'était reparti avec *Fortes*, un spectacle autour du thème de la boxe, prétexte à parler de la place des jeunes femmes dans le sport et dans la société, du dépassement de soi physiquement et dans les relations avec les autres, de la liberté qui se gagne. « *Pour prouver à nous et aux autres qu'on est là, qu'on a nos places* », s'enflamme Zafira dans un grand sourire.

Un stage avec Anissa Meksen

En amont de deux semaines de résidence à Dieppe et Saint-Étienne-du-Rouvray pendant les vacances scolaires d'avril, le groupe avait commencé à écrire les textes lors d'ateliers. Un travail éducatif au cœur

des missions éducatives de l'Aspic, pour développer l'expression individuelle et le sens du collectif. « *Ce projet théâtre, c'est un support à l'éducation et à la formation* », expliquent Zohra Drif et Lazare Ouksel, les chevilles ouvrières de l'Aspic. « *Les jeunes travaillent sur le groupe, la confiance, l'individuel qui sert le collectif et réciproquement. À plusieurs, on est plus grandes ! Le but, c'est que ça leur serve ensuite dans leur quotidien, pour trouver des stages, des formations.* » La veille de la représentation, les jeunes étaient invités par l'association Do For Love de Mickaël Buquet à participer à un stage de boxe à Rouen avec la championne du monde de boxe pieds-poings Anissa Meksen. Si le spectacle s'appelle *Fortes*, ce n'est pas pour rien. Avec ce projet et une telle préparation, les filles (et le garçon) vont arriver plus fortes (et fort), sur scène et dans la vie. ■

INFOS Deuxième représentation le samedi 11 juin au Théâtre des Deux-Rives à Rouen.



PHOTO: I.S.

◀ Après la première représentation au Rive Gauche le 6 mai, la seconde de *Fortes* aura lieu samedi 11 juin au Théâtre des Deux-Rives.

La médiathèque, et autour



EUROPÉENNES 2024

Dix-neuf bureaux ouverts de 8h à 18h



PHOTO: J.L.

Du 6 au 9 juin, près de 360 millions d'électeurs des 27 États membres de l'Union européenne sont

appelés à élire les 720 députées et députés du Parlement européen. Les 49,7 millions d'électrices et électeurs français pourront voter le dimanche 9 juin.

À Saint-Étienne-du-Rouvray, 19 bureaux de vote (dont un nouveau à la bibliothèque Louis-Aragon) seront ouverts de 8h à 18h. Pour les personnes inscrites sur les listes électorales mais absentes le 9 juin, il est possible de faire procuration avant le 6 juin. La démarche se fait en ligne sur le site www.maprocuration.gouv.fr ou en se présentant avec un justificatif d'identité dans un commissariat de police ou une gendarmerie (où qu'il/elle soit) ou au tribunal judiciaire dont dépend votre domicile ou lieu de travail.

À NOTER : L'adresse de votre bureau de vote se trouve sur votre carte d'électeur. Pour toute question, rendez-vous sur saintetiennedurouvray.fr ou appelez la mairie au : 02 32 95 83 83.

Au Madrillet, les travaux d'aménagement du parvis de la médiathèque ont commencé. Attention : des changements de circulation sont à prévoir.

DERRIÈRE LES BARRIÈRES DU CHANTIER, LE BÂTIMENT DE LA MÉDIATHÈQUE ELSA-TRIOLET ressemble déjà à ce qu'il sera quand le public aura la chance d'y entrer – la mise en service et l'inauguration sont prévues cet automne – et les travaux avancent à bon rythme. Le gros œuvre est plus ou moins terminé. À l'intérieur du bâtiment, quelques cloisons et une première couche de peinture ont été posées, une dalle de sol a été coulée et la future équipe a lancé les commandes pour les éléments de mobilier, des étagères de rangement des ouvrages aux bureaux en passant par les bains de soleil de la terrasse.

Mais le plus visible aujourd'hui pour les riverains de la médiathèque, c'est le chantier de l'aménagement du parvis et des espaces publics, sur la place Louis-Blériot et autour de la rue Nungesser-et-Coli. Pilotés par la Métropole Rouen Normandie, ces travaux ont commencé mi-mai et devraient

durer jusqu'au 9 septembre. En plus de la création du parvis, les réseaux électriques et de télécommunication vont être enfouis, l'éclairage public renouvelé et des végétaux plantés.

Pendant la durée des travaux, la rue Nungesser-et-Coli sera fermée à la circulation depuis la rue du Madrillet jusqu'à

Circulation alternée

la place Louis-Blériot et mise en impasse depuis le carrefour avec la rue du Capitaine-Arrachart. Rue du Madrillet, la circulation automobile sera alternée entre les rues Hubert-Latham et Roland-Garros

et le stationnement interdit du côté impair sur le même secteur. Les rues attenantes à la rue du Madrillet (Hubert-Latham, Charlie-Chaplin, Roland-Garros et Henri-Wallon) vont être mises en impasse. Tout est mis en œuvre pour que la circulation des piétons, les accès aux habitations et aux équipements publics soient maintenus. Les riverains ont été informés de ces travaux par un courrier de la Métropole ■



Les travaux de création du parvis de la médiathèque vont durer jusqu'en septembre.

PHOTO: J.-P.S.



PHOTO: L.S.

◀ Le dépôt de déchets sur la voie publique est interdit et passible d'une amende allant de 135 à 1500 € et la confiscation du véhicule servant au dépôt.

MA VILLE EN PROPRE

Une caméra contre les dépôts sauvages

Depuis février, une caméra nomade surveille les points de dépôts sauvages dans la commune. Objectif : confondre et verbaliser celles et ceux qui prennent la rue pour une décharge.

C'est la petite dernière dans le dispositif de vidéo-protection déployé par la Ville depuis quelques années. Une caméra nomade qui, contrairement à ses grandes sœurs, ne sert pas à repérer les infractions de la route, mais les incivilités de celles et ceux qui confondent la voie publique avec une poubelle. Malgré une déchetterie sur la commune (rue Désiré-Granet, du côté du rond-point des Vaches), le ramassage gratuit sur rendez-vous par les services de la Métropole et le travail des agents de la Ville en complément, les dépôts sauvages continuent à s'accumuler sur la voie publique.

Dans un coin de rue après un déménagement, au bout d'un chemin discret pour des gravats de chantier, aux abords de la déchetterie ou à côté des bacs à déchets... Plus de 70 points de dépôts sauvages ont été recensés par les services municipaux. Certains

sont occasionnels et d'autres quasiment officiels, récurrents. Dans tous les cas, ils sont source de nuisance pour les riverains (qui heureusement font souvent remonter l'information) et l'environnement mais surtout strictement interdits.

Déjà plusieurs procès-verbaux

C'est pourquoi une première (il devrait y en avoir d'autres) caméra nomade contre les dépôts sauvages a pris ses fonctions début février. Elle est installée à proximité d'un point de dépôt sauvage connu et fréquenté et le filme. La caméra tourne sur différents points de dépôts. Quand un contrevenant est identifié sur les images, un procès-verbal est dressé et transmis au procureur de la République. Et ça marche : plusieurs infractions ont déjà été relevées, suivies de procès-verbaux. Pour un abandon d'encombrants sur la voie publique, le tarif

de l'amende commence à 135 € et peut aller jusqu'à 1 500 €, avec confiscation de véhicule. ■

Les solutions anti-dépôt

- Le don de « ce qui peut encore servir » à des recycleries ou des associations.
- La déchetterie, qui collecte la plupart des gros déchets des particuliers et des professionnels.
- Pour les particuliers, la demande d'enlèvement des encombrants par la Métropole (sur www.metropole-rouen-normandie.fr/prise-de-rendez-vous-encombrants ou 0800 021 021).
- L'application (et site Internet) [montri / montri.fr](http://montri.fr), qui permet de trouver beaucoup d'informations, mais aussi de signaler un dépôt sauvage afin de déclencher une intervention de ramassage.

PSYCHIATRIE

La pair-aidance en soutien des malades

Au centre hospitalier du Rouvray, une patiente rétablie accompagne et soutient des personnes aux prises avec une maladie psychique. Ce nouveau métier, qui s'appuie sur l'expertise des patients, est appelé à se développer.

Dans une salle de l'unité de psychiatrie Jacques-Lacan, l'ambiance est riieuse. « Grâce à ces ateliers, j'ai réalisé que vous étiez un être humain », lance avec malice Damien T. à sa psychologue amusée. Ce patient taquin fait partie des participants à la bibliothèque vivante, des ateliers d'expression écrite et orale où soignants et soignés se racontent comme des « livres vivants ». « L'idée, c'est de faire se rencontrer des personnes autour de leurs récits de vie et de permettre ainsi des échanges et du partage, sans hiérarchie. C'est une méthode qui aide à déstigmatiser les troubles psychiques et les personnes qui en souffrent », explique Éva

Mazur, paire-aidante à l'hôpital depuis un peu plus d'un an.

Première patiente rétablie à intégrer les équipes du Rouvray, la jeune femme y offre son savoir-faire à la fois aux équipes soignantes et aux patients. Ces compétences, elle les a acquises tout au long de son expérience de la maladie psychique et durant son parcours de rétablissement. « Éva nous aide à mieux faire notre travail, assure Gaëlle Opolczynski, psychologue. Par exemple, ces ateliers auxquels nous participons au même titre que nos patients permettent d'abolir la distance thérapeutique entre nous et de nous parler d'humain à humain. Cela aide aussi à briser le tabou de la santé mentale

des soignants, qui peuvent avoir eux aussi besoin d'aide. »

Avant de rejoindre l'équipe de l'unité START dédiée à la dépression et aux troubles de l'humeur, Éva Mazur a passé beaucoup de temps à élaborer des formations à destination des équipes de soin. « J'ai rencontré différents services et structures pour les sensibiliser à ce nouveau métier que j'exerce et leur montrer en quoi un pair-aidant peut leur être utile », explique la patiente experte.

Tout est à inventer

« La pair-aidance est un atout pour notre hôpital. L'avis et le vécu de ces patients nous aident à voir nos angles morts et ainsi à moderniser et améliorer nos pratiques de soin », affirme le Dr Gaël Fouldrin, psychiatre hospitalier.

Avant de se professionnaliser, la pair-aidance s'est d'abord exercée de façon bénévole, notamment au sein d'associations ou de groupes d'entraide. « Quand ils discutent dans des forums ou des groupes Facebook, les patients font de la pair-aidance de manière informelle », explique Éva Mazur. Aujourd'hui, des formations se développent dans plusieurs universités. La patiente experte du Rouvray effectue la sienne à l'université Bobigny Paris 13, en parallèle de ses activités professionnelles.

« Je crée ma pratique de pair-aidante par le biais de la formation mais aussi en m'inspirant d'autres parcours de patients experts. Je suis convaincue de l'utilité de notre apport et du fait qu'un patient bien entouré et écouté peut se sortir d'impasses. Mon but, c'est de porter ce regard inconditionnel d'espoir sur les personnes que j'accompagne. » ■





Avec son chien Target, Sabrina Landrin anime des ateliers de médiation animale au centre socioculturel Georges-Brassens dans le cadre des « Mercredis en famille ».

PHOTO: J.L.

Animal, on est bien

Les Stéphanaïses et Stéphanaïses ne dérogent pas à la règle : tous aiment leurs animaux de compagnie. Mais pourquoi ces boules de poils nous font tant de bien ?

Les coulisses de l'info

À l'approche des beaux jours, les associations redoutent la hausse des abandons d'animaux de compagnie et l'augmentation des portées de chiens et chats errants. Un prétexte suffisant, s'il en fallait un, pour que la rédaction se penche sur le cas de nos amis à quatre pattes.

Dans les bureaux du service communication de la Ville et de la rédaction du Stéphanaïse, leurs bouilles s'affichent sur un mur : treize photos des petits compagnons à poils (et à écailles) des collègues du service. On en est gaga et on n'est pas les seuls. Sur toute la commune, comme partout en France, les chats et les chiens sont plus que jamais les meilleurs amis de l'homme, de la femme et des enfants. De plus en plus nombreux, et importants. On leur donne de l'amour et de la confiance, ils aident leurs humains à se rencontrer, à se parler et se comprendre. Ils

bougent tout le temps, mais restent au centre d'un réseau de relations et d'interactions sociales.

Rue Lazare-Carnot et rue Léon-Gambetta, les agendas du vétérinaire et du salon de toilettage font constamment le plein de rendez-vous. Jusque très récemment dans la vitrine des pompes funèbres, on pouvait lire un message à fendre les cœurs : une annonce pour l'adoption d'un husky dont le maître est mort. Les humains et leurs petits cherchent le contact avec les animaux. Il suffit de voir le succès des fermes pédagogiques dans les fêtes de quartier ou le nombre de curieux qui



en février sont passés au bois du Val-l'Abbé pour voir deux chevaux de trait au travail. Et qui, petit ou grand, n'a jamais eu envie de monter sur la carriole tirée par des poneys ?

Médiation animale

Les animaux apaisent. Ils peuvent même soigner, nous aider à apprendre plein de choses et à devenir de meilleurs humains. C'est ce qu'on appelle la médiation animale. En mars et en avril, la Maison de la petite enfance de la Ville a accueilli des lapins dans la crèche puis un attelage de poneys dans la cour. « Pour les enfants, c'est magique les animaux. Ça les apaise, ça favorise la concentration et l'échange, ça casse la routine... Quand la carriole avec les deux poneys est venue, les enfants ont fait des tours mais on a aussi embarqué les parents et les plus intéressés étaient ceux qui sont habituellement les plus discrets. Malheureusement, on ne peut pas avoir d'animaux au quotidien à la crèche. C'est un regret mais ça se comprend, pour des raisons sanitaires », raconte Sophie Édeb, la responsable de la division petite enfance de la Ville.

En lien avec la petite enfance, Sabrina

Landrin fait un boulot au poil. Ancienne responsable de l'association Apele Interlude, elle développe aujourd'hui son activité de médiation animale, avec son chien Target et ses trois cochons d'Inde. Depuis le début de l'année, le centre socioculturel Georges-Brassens l'a accueillie plusieurs fois dans le cadre des « Mercredis en famille ». Elle explique : « Il y a plusieurs objectifs : faire découvrir le centre social, créer du lien entre les familles, les enfants et leurs parents... Je commence par des peluches et je continue avec mon vrai chien. On apprend comment approcher un chien qu'on ne connaît pas, comment ne pas avoir peur... À travers la connaissance du chien, on aborde les notions de respect et de consentement. Quand on parle des soins vétérinaires, de la santé et de l'hygiène du chien, l'enfant peut aussi le comprendre pour lui », explique Sabrina Landrin. Sur la commune, d'autres structures ont mis en place des actions de médiation animale, notamment au centre hospitalier du Rouvray (CHR). Depuis 2023, Jeanne Tierce et Noëlla Cotry font de la médiation animale avec leurs chiens. Elles interviennent dans l'hôpital de jour du CHR, à l'atelier des addictions. « Avec les animaux,

les échanges se font plus facilement, les patients ne sont pas les mêmes. Ça permet de faire un pas de côté. Certains patients qui ne sortent parfois jamais se motivent pour partir en promenade avec les chiens. De notre côté on valorise ce qu'ils font et ça leur fait du bien », expliquent les infirmières qui se

sont spécialisées de leur propre chef dans la médiation animale et dont l'investissement personnel a permis de proposer cette possibilité aux patients du CHR. « D'habitude, les soignants s'adaptent aux patients. Là, ce sont les patients qui s'adaptent à l'animal. » Pourquoi ça marche ? « Peut-être parce qu'ils ressentent que les animaux ne les jugent pas, avancent les infirmières. Les chiens sont à l'écoute, ils viennent consoler les patients quand ils sont sur le point de craquer, parfois avant que l'on s'en rende compte. Ce n'est pas magique, mais c'est indéniablement une aide supplémentaire. »

▲ Au centre hospitalier du Rouvray, les infirmières Jeanne Tierce et Noëlla Cotry interviennent, avec leurs chiens élevés spécifiquement, auprès des patients au sein de l'atelier des addictions.

À la Maison de la petite enfance ou lors de la journée « Désiré à la ferme » du centre socioculturel Georges-Désiré, la présence d'animaux a le don d'apaiser les foules, notamment les enfants. ►



Quant aux personnes hospitalisées, par exemple au CHU de Rouen, l'association stéphanaise protectrice des chats, l'Atelier des patounes, est en lien avec l'hôpital pour s'occuper des chats des patients sans solution. Il s'agit souvent de seniors, pour qui la présence d'un compagnon animal est parfois essentielle, à domicile ou ailleurs.

Un enjeu pour les seniors

À ce titre, la loi « bien vieillir », adoptée en mars, prévoit le droit pour les résidents en Ehpad de pouvoir garder leurs animaux de compagnie. C'est une belle intention, mais Sabrina Landrin tempère : « *C'est le règlement intérieur de la structure qui décide. La difficulté pour les établissements, c'est comment accueillir les animaux de personnes en perte d'autonomie ? Si le chien n'est pas sorti par son maître, qui le fait ? Si on se retrouve dans l'établissement avec plusieurs chiens et chats qui ne s'entendent pas, comment on fait ? Avec ou sans loi, ces questions restent. Est-ce que des moyens vont être mis en œuvre pour permettre aux établissements qui le souhaitent de gérer l'accueil des animaux ?* »

Toujours vis-à-vis des seniors, de nombreuses associations rechignent (pour les raisons sus-citées) à leur laisser adopter des animaux. Pour Pascale Appert, présidente de l'association féline l'Atelier des patounes, ce n'est pas une question, « *mieux vaut un animal bien traité qu'un animal errant ou en attente d'adoption. Et s'il y a le moindre souci temporaire ou permanent, l'association s'occupera de nouveau du chat* ».

Et Sabrina Landrin de conclure à propos du meilleur ami de l'homme : « *Le midi, je promène mon chien sur les différents espaces verts de la commune, qui n'en manque pas. Je croise des gens que j'ai vus lors d'ateliers et qui se souviennent du nom*



PHOTO: J.-P.S.

de mon chien mais pas du mien ! Un animal en ville, ça crée du lien, des rencontres. Les chiens se disent bonjour, les maîtres suivent. On s'arrête, on discute. Ce qui est problématique, ici comme ailleurs, c'est l'incivilité des gens qui laissent déambuler leurs chiens qui font peur. Il y a encore le



PHOTO: J.-P.S.

problème des chiens d'attaque. On en revient au respect de la loi et de la réglementation. Ce que déplorent les propriétaires de chiens que je rencontre, c'est ça. » Et ça, c'est l'affaire des maîtres et du Département Tranquillité Publique de la Ville (lire pages suivantes). ■

En bonne compagnie

La gestion des animaux sur la commune est du ressort du maire et donc des services municipaux. Un engagement quasi-quotidien pour les policiers municipaux et agents de surveillance de la voie publique (ASVP).

Un singe dans un arbre, des chevaux sur le rond-point du Rive Gauche, des canards dans les parkings du Bic-Auber, un chevreuil la tête coincée dans une barrière du bois du Val-l'Abbé, une fouine et des furets, des tortues de terre, des chèvres, un bouc et des moutons, un boa, une couleuvre dans une école, des poules, des sangliers et des oiseaux : voici les animaux errants ou en détresse auxquels les agents du Département Tranquillité Publique de la Ville (ASVP et police municipale) ont eu affaire au fil des dernières années. Il ne manque que les vaches du rond-point. La gestion des animaux sur la commune est du ressort du maire et donc des services muni-

cipaux. Mais le gros du bestiaire qui occupe les agents de la Ville, c'est bien sûr nos compagnons poilus à quatre pattes préférés, les chiens et les chats.

Deux associations en soutien

Plusieurs fois par semaine, les agents du Département Tranquillité Publique sont amenés à intervenir : une portée de chatons à récupérer, un chien ou un chat perdu à identifier ou, dans le pire des cas, un animal mort à ramasser. Pour attraper un chien agressif sur la voie publique, les agents sont équipés d'une tenue de protection, d'un lasso et d'un véhicule avec une cage pour le transport. Ils peuvent aussi demander l'assistance d'un



éducateur canin spécialisé.

Pour l'identification des chiens et chats, ils utilisent un lecteur Icad, pour lire les puces électroniques implantées sous la peau des chiens et chats et accéder au fichier national d'identification des animaux. Il s'appelle donc Icad, pour « identification des carnivores domestiques ». Si l'animal est répertorié et ses coordonnées à jour, son maître est contacté pour qu'il vienne le récupérer. Si l'animal n'est pas identifié, son propriétaire s'expose à une amende de 750 €. Dans le cas où le propriétaire n'est pas retrouvé, l'animal est confié à la SNPA (Société normande de protection aux animaux) pour les chiens.

Stériliser les chats, attacher les chiens

Pour les chats, c'est l'association stéphanaise l'Atelier des patoules qui gère le dossier, de la capture jusqu'à la mise à l'adoption, en passant par la stérilisation, l'identification et la remise en liberté sur le lieu de capture pour les chats dits « libres » (sans maîtres). La Ville a conclu des conventions avec ces associations, ainsi qu'avec des vétérinaires pour les soins aux animaux blessés et, dans le pire des cas, l'euthanasie.

Au quotidien, les agents municipaux se

ANIMAUX ERRANTS

Que faire ?

Face à un animal errant, il convient d'alerter la police municipale en appelant le Département Tranquillité Publique de la Ville au 02 32 95 83 81. À noter qu'un agent du service est joignable au quotidien, 365 jours par an et 24h/24 afin de déclencher une intervention en fonction des événements. Si l'animal est blessé, il convient, si possible de l'apporter directement chez un vétérinaire. Pour les animaux morts, seuls les services techniques de la Ville sont habilités à les prendre en charge (contacter la mairie au 02 32 95 83 83 ou directement les pompiers en composant le 18).



Des chats errants sont capturés chaque semaine par la police municipale et l'association stéphanaise l'Atelier des patounes. Ils sont stérilisés avant d'être remis en liberté ou donnés à l'adoption. Sans cette action, les félins proliféreraient à vitesse grand V.

retrouvent parfois dans des situations difficiles, face à des abandons avec maltraitance, des animaux accidentés, des voisins excédés par les aboiements, des chiens vraiment méchants ou des maîtres pas très futés. Les agentes et agents font au mieux avec les moyens du bord et ont parfois adopté des animaux qui ont croisé la route du service. Actuellement, il n'y a pas d'agent cynophile dans le service (policier maître-chien), mais le poste est ouvert. Les ASVP (agents de surveillance de la voie publique) ont longtemps

travaillé avec des chiens : rassurant pour les agents et dissuasifs pour leurs interlocuteurs. Côté nuisances, la prolifération des chats n'est pas souhaitable. Il est donc impératif de faire stériliser son félin quand il va à l'extérieur et de ne pas nourrir les chats errants, au risque d'en faire venir d'autres. Pour les chiens, le problème des animaux qui sortent non attachés, font peur et n'obéissent pas est d'abord celui de leur maître. Une question d'éducation et de respect des autres, dans ce domaine comme dans d'autres. ■



PHOTO: J.L.

PIQU'EN VILLE

Un appel aux amis des hérissons

Stéphanaise depuis 2008, Fabienne Dulout s'est toujours préoccupée du sort des hérissons qui traversaient son jardin. Mais depuis son départ en retraite, son investissement monte d'un cran : elle s'investit dans le programme Piqu'en Ville qui consiste à créer des passages pour hérissons entre les jardins privés. Cette initiative est poussée par le Groupe mammalogique normand. Fabienne Dulout est le trait d'union entre l'association et la Ville avec qui elle avance pour la signature d'une convention. Ce faisant, l'association pourra former les citoyens intéressés par la cause et les aider à créer ou maintenir des passages entre les clôtures de jardins. « Ces actions ont déjà eu lieu à Caen et à Rouen, j'essaie de mener cette petite action à Saint-Étienne-du-Rouvray. Cet investissement est bon pour la biodiversité mais aussi pour les potagers puisque les hérissons mangent les limaces, et puis cela évite qu'ils se fassent écraser par des voitures », explique Fabienne Dulout qui espère désormais rallier le maximum d'habitantes et d'habitants à sa cause.

RENSEIGNEMENTS Fabienne Dulout : 06 68 93 23 78 ou dulout.fabienne@gmail.com

À propos de Piqu'en ville : piquenville-54.websselfsite.net

CHIENS EN FORÊT

Une laisse pour laisser tranquille

Comme chaque année, du 15 avril au 30 juin, les propriétaires de chiens ont l'obligation de tenir leur animal en laisse en forêt. En cas de non-respect, ils risquent entre 135 et 750 € d'amende. Cette mesure est en vigueur en France depuis 1955 pour préserver la faune. C'est en effet à cette période que débutent la mise bas des mammifères et la nidification des oiseaux.

PROPRETÉ

Trottoirs, pas « crottoirs »

Munis de pochoirs, les agents municipaux ont récemment tagué les sols à différents endroits de la ville afin de rappeler une évidence : les propriétaires de chiens doivent se rendre dans les canisites avec leur animal si ce dernier doit faire ses besoins (laisser son animal faire ses besoins sur le trottoir est passible d'une amende de 135 € en cas de flagrant délit). Il est par ailleurs possible de venir chercher des sacs pour déjections canines à l'hôtel de ville et à la Maison du citoyen.

Flashez ce QR code pour retrouver la liste des canisites de la ville :



Tribunes libres

Communistes et citoyens

En France, 4,1 millions de personnes sont mal-logées et 2,6 millions de ménages sont en attente d'un logement social. Face à cette crise, certaines communes amplifient la crise en refusant les constructions de nouveaux logements sociaux. Toutes les communes doivent être en conformité avec la loi SRU et construire des logements sociaux à hauteur de 25 % des logements existants. Ce taux devrait même être réévalué à 30 % pour répondre à l'urgence !

Avec l'intégration des logements intermédiaires dans le calcul de la loi, de nombreuses communes vont remplir leurs quotas sans construire de nouveaux logements sociaux. Ce gouvernement encourage le départ des locataires avec des revenus plus aisés. Cela va affaiblir la mixité sociale et concentrer les plus pauvres dans certains quartiers.

Construisons au plus vite 200 000 logements par an pour enfin répondre aux demandes et permettre à tous de se loger dignement

TRIBUNE DE Joachim Moysse, Anne-Émilie Ravache, Pascal Le Cousin, Édouard Bénard, Murielle Mour, Nicole Auvray, Didier Quint, Florence Boucard, Francis Schilliger, Marie-Pierre Rodriguez, Najia Atif, Hubert Wulfranc, Jocelyn Chéron, Carollane Langlois, Mathieu Vilela, Fabien Leseigneur, José Gonçalves, Karine Péron, Aube Grandfond Cassius.

Rouvray debout

Le 14 mai, deux fourgons pénitentiaires ont été attaqués par plusieurs hommes lourdement armés à Incarville, faisant deux morts parmi les agents pénitentiaires. Le détenu transporté, Mohamed Amra, condamné pour vol avec effraction et mis en examen dans une autre affaire d'enlèvement et séquestration ayant entraîné la mort, a pris la fuite.

Ce drame s'inscrit dans un grave contexte de manque de moyens criant dans le milieu carcéral, mais plus généralement pour la justice. Le travail des agents pénitentiaires est d'une grande difficulté quotidienne d'autant plus que la surpopulation carcérale persistante vient à nouveau d'être dénoncée par la défenseuse des droits.

Nous partageons la vive émotion et exprimons notre soutien aux victimes, leur famille et à tou-tes leurs collègues. Le gouvernement doit écouter les revendications et donner des réponses politiques à la hauteur de la grave crise et au manque de moyens de tout le système judiciaire.

TRIBUNE DE Johan Queruel, Lise Lambert.

Élu·e·s socialistes écologistes pour le rassemblement

Le 9 juin, allons voter ! Jamais des élections européennes n'auront été si importantes. Les conflits, les menaces contre la démocratie, les dérèglements climatiques et économiques font que l'Union européenne est à un tournant de son histoire. L'Europe peut agir pour une meilleure répartition des richesses, pour la paix et la liberté, pour les salaires et les conditions de travail, pour les services publics et la santé, pour l'écologie.

TRIBUNE DE Léa Pawelski, Catherine Olivier, Gabriel Moba M'Builu, Alia Cheikh, Ahmed Akkari, Dominique Grevrand, Serge Gouet.

Citoyens indépendants, républicains et écologistes

Éric Ciotti, président des Républicains (LR), a proposé la dissolution de La France Insoumise (LFI). Cette suggestion a été critiquée comme une atteinte à la démocratie et au pluralisme politique. Éric Ciotti justifie cette position en accusant LFI de faire l'apologie du terrorisme et de promouvoir des discours extrémistes. Cette proposition s'inscrit dans une stratégie plus large de Ciotti visant à repositionner LR sur une ligne dure et sécuritaire, tout en flirtant avec des thématiques d'extrême droite.

Dans une démocratie, même les opinions controversées ou choquantes doivent pouvoir s'exprimer, à condition qu'elles ne violent pas la loi. Dissoudre un parti, c'est potentiellement réduire la diversité des points de vue et limiter le débat public, surtout quand cette formation siège à l'Assemblée nationale. En démocratie, seules les urnes et la souveraineté populaire peuvent « dissoudre » un parti politique.

TRIBUNE DE Brahim Charafi, Virginie Safe.

Europe Écologie Les Verts

À tous nos professeurs, éducateurs, animateurs et bien plus largement à tous les amoureux de l'éducation, en soutien, en remerciement, en encouragement pour que l'école reste le premier sujet public et le premier projet collectif : « Les maîtres d'école sont des jardiniers en intelligences humaines » Victor Hugo

TRIBUNE DE David Fontaine, Grégory Leconte, Laëtitia Le Behec, Juliette Biville.

Nouveau Parti anticapitaliste

La révolte de la majorité de la population en Nouvelle-Calédonie (la Kanaky) rappelle que ce « territoire d'Outre-mer français » est, en réalité, une colonie. La révolte fait suite à des manifestations massives contre le projet d'élargir le corps électoral aux colons installés depuis dix ans. Une décision que Darmanin et Macron justifient au nom de la démocratie ! Si c'était vrai, pourquoi n'accordent-ils pas le droit de vote à tous les immigrés vivant et travaillant ici depuis plus de dix ans ? Pourquoi alors ont-ils fait voter une loi anti-migrants sous la dictée du Rassemblement national ? Macron veut s'assurer que sur ce territoire situé dans le Pacifique, à 17 000 kilomètres de la France, et qui détient 20% du nickel mondial, le peuple kanak reste minoritaire sur ses propres terres en dépit de son droit à l'autodétermination. Nous sommes du côté du peuple kanak car le temps des colonies est bien fini, en Kanaky, à Mayotte, en Palestine et partout !

TRIBUNE DE Noura Hamiche.

VIGILANCE

Attention au démarchage abusif

Ces dernières semaines, des Stéphanaïses et Stéphanaïses ont été contactés directement chez eux, notamment pour la réalisation de bilans de performances énergétiques sur leur domicile. Il est recommandé de ne pas laisser entrer les démarcheurs, de ne pas répondre et/ou de contacter une association de consommateurs (type UFC-Que choisir) pour signaler cette pratique.

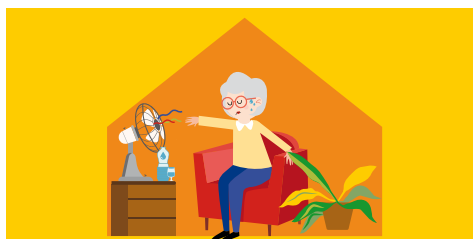
CIMETIÈRE DU MADRILLET

UNE RÉUNION AVANT LES TRAVAUX DU COLUMBARIUM

Suite à l'affaissement de l'ancien columbarium du cimetière du Madrillet, pour la sécurité des usagers et des agents municipaux, des travaux urgents sont à exécuter pour éviter l'effondrement de la structure. Pour le rénover, il convient d'en casser les anciennes fondations et de déplacer temporairement les urnes. Une réunion d'information aux familles aura lieu dans la salle des séances de la mairie le mercredi 26 juin, de 17h30 à 18h30, avant le début des travaux en septembre.

SOLIDARITÉ

PLAN CANICULE



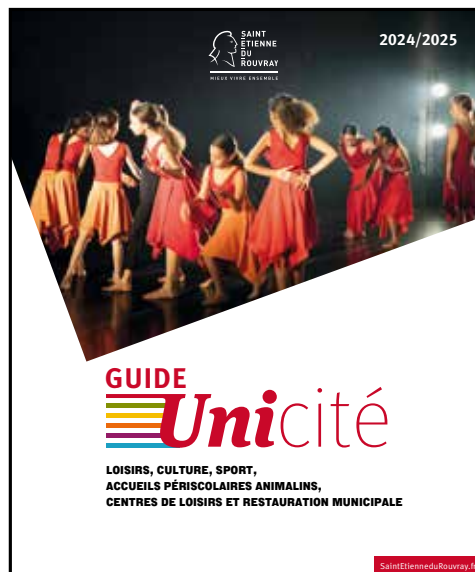
En cas de canicule, les personnes isolées sont particulièrement exposées aux risques de déshydratation et d'hyperthermie (augmentation de la température corporelle avec altération de la conscience). Du fait de leur isolement, ces personnes ne sont pas forcément informées des risques qu'elles encourent, aussi, leurs voisins, leurs proches, leurs connaissances peuvent, sans attendre, les aider en les signalant au guichet unique seniors de la Ville (tél. 02 32 95 83 94). En cas de grosses chaleurs, une équipe de la mairie pourra alors les assister dans le cadre du plan de veille saisonnière, dit « plan canicule ». Ce dispositif, enclenché comme chaque année par la Ville et la préfecture, est en vigueur du 1^{er} juin au 15 septembre. Il est également possible de signaler les personnes vulnérables, âgées ou non, en retirant un bulletin d'inscription à l'accueil de la mairie, de la maison du citoyen ou de le télécharger sur le site SaintEtienneDuRouvray.fr, en pratique/seniors.

UNICITÉ

LES INSCRIPTIONS COMMENCENT LE 18 JUIN

Le guide Unicité 2024/2025, distribué en même temps que ce numéro du *Stéphanaïses*, recense les propositions en matière de culture, de sport et de loisirs, pour les petits et les grands. Unicité permet aussi les inscriptions au service de restauration scolaire et aux Animalins pour la rentrée de septembre 2024. Les inscriptions sont ouvertes à partir du mardi 18 juin.

PLUS D'INFOS sur SaintEtienneDuRouvray.fr



CITOYENNETÉ

NUISANCES SONORES

Le respect de la tranquillité de ses voisins est l'une des bases de la vie en communauté. Un arrêté municipal rappelle les règles en matière de lutte contre le bruit de voisinage. « Tout bruit gênant par sa durée, son intensité ou sa répétition, causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit, de jour comme de nuit ». Les habitantes et les habitants ont des horaires à respecter :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Le dimanche et les jours fériés uniquement de 10h à 12h

Tous tapages et nuisances sonores caractérisés peuvent être signalés, puis constatés et relevés par les agents de la police municipale ou de la police nationale, le cas échéant par procès-verbal pouvant donner lieu à des poursuites.

État civil

MARIAGES

Bilal Benchina et Madeleine Nguenkam, Cyril Geirnaert et Amélie De Araujo, Yannick Bessard et Belinda Ferreira Da Costa, Bryan Lacroix et Tessa Lemonnier, Mohamed Aliouat et Zohra Boudaoud, Aurélien Thiverny et Courtney Johnson, Mohamed Benatia et Hayet Bezzekhami.

NAISSANCES

Lily Allard, Romeo De Freitas Marinho, Rawane Iddaoui, Mathias Malicev, Jules Mesnil, Akeng Mve, Hélène Ndiaye, Idrissa Ndiaye.

DÉCÈS

Franck Coquin, Michel Pajon, Lucette Guilbert, Jean-Pierre Lefrançois, Denis Batais, Alain Daviot, Albert Chedeville, Lionel Delarue, Philippe Lambert, Micheline Jouen, Amparo Lebrasseur, Françoise Lemarchand, Zine Eddine Farhi, Mireille Le Hénaff, Philippe Gros, Nicolle Jam, Paule Deronzier, Patricia Friboulet-Carpentier divorcée Delamare, Francis Angrand, Jeanine Couchaux, René Thérin, Gilles Paris, Daniel Temans, Annick Moissonnier, Chantal Antunes, Jean Guyonvernier, Maria Da Conceição Pereira Rainha, Osmane Sebti.



1

PHOTOS: L.S.

TERRAIN D'AVENTURE

La liberté est dans le bois

Pendant les vacances d'avril, le terrain d'aventure a encore cartonné dans le bois des Anémones. Qu'est-ce que c'est, et pourquoi ça marche ?



2

Quand on est devenu grand, que garde-t-on de son enfance ? Plein de choses et notamment, les souvenirs de moments de liberté, d'imagination, de sensations, de ce qu'on a fait pour la première fois, des « *on dirait qu'on serait* » en dehors de la routine du quotidien et des programmes imposés par les adultes. Pour certains, ceux qui ont la chance d'y partir, ça s'appelle les vacances. Pour les autres, c'est parfois plus difficile à trouver, ça se cogne aux murs d'une chambre, d'un quartier trop gris béton ou à l'écran d'un téléphone portable. Pour s'échapper et même se retrouver, il y a les terrains d'aventure, une soixantaine en France en ce moment. Celui de Saint-Étienne-

du-Rouvray est peut-être le plus beau, parce qu'il se cache dans la vraie nature, le très discret bois des Anémones, pile entre le haut et le bas de la ville, comme un centre éphémère et imaginaire. En entrant dans le bois, on l'entend avant de le voir. Les grands arbres couverts de lierre bruissent de voix d'enfants et de coups de marteau. Le périmètre du terrain est délimité par une rubalise. À l'entrée, un panneau en bois présente la charte du terrain d'aventure, ainsi que le logo de l'association qui l'organise (en partenariat avec la Ville) : Des camps sur la comète. Un autre panneau explique la philosophie et l'histoire des terrains d'aventure, qui sont bien plus qu'une simple aire de jeux.



À droite de l'entrée, l'atelier où emprunter des outils et passer son permis de les utiliser, avec à la clé (ou plutôt au poignet) pour les enfants un bracelet qui valide la mini-formation.

Visite guidée

À gauche, le coin cuisine pour le barbecue quotidien, avec salon de jardin en palettes et canapé en pneus. Des ados devisent autour d'un brasero. Un peu plus loin, des filles avancent sur des sangles tendues entre des troncs d'arbres, façon accrobranche mais plus bas (on appelle ça des slacklines). Des enfants glissent sur un ancien toboggan du parc Henri-Barbusse. Des guirlandes de fanions volent un peu plus haut. Ailleurs, des filets pour s'allonger ou des balançoires pour se balancer. Et partout des cabanes et des constructions en palettes de toutes tailles et formes. Certaines terminées et d'autres en chantier, entre les mains de dizaines d'enfants qui plantent des clous, scient des planches, ajustent, essaient, imaginent et fabriquent avec des matériaux de récupération. Des garçons font rouler un énorme pneu de camion. Malgré le froid, le terrain d'aventure ressemble à un îlot de chaleur et de douceur, une petite fourmilière où l'on s'amuse sérieusement. Les activités sont libres et gratuites, les enfants viennent

seuls, en famille ou avec les centres de loisirs. Les adultes, parents et animateurs de l'association, sont présents, mais discrets, pour accompagner, expliquer les règles et aider. On ne voit pas beaucoup d'enfants le nez vissé sur leur téléphone portable. À croire qu'il n'y a pas de réseau dans le bois des Anémones ou qu'ils ont mieux à faire.

Record de fréquentation

C'est la troisième année du terrain d'aventure stéphanois et c'est de mieux en mieux, confirme l'infatigable Guillaume Viger, de l'association Des camps sur la comète : « *Il y a autant de garçons que de filles, les jeunes viennent de tous les quartiers de la ville et certains de plus loin, ils ont fait une heure de voiture. Il y a beaucoup de monde, il faudrait pousser les murs, mais il n'y en a pas. Le terrain d'aventure est devenu un rendez-vous, un repère pour vivre une expérience inédite.* » Ce jour-là, en plus des activités libres, la Maison des forêts organisait un atelier de découverte de la faune et de la flore, une conteuse a conté des histoires devant une centaine d'enfants et l'Amap locale a vendu des légumes. D'autres jours, les bibliothèques et la ludothèque ont proposé des lectures et des jeux, le club d'échecs est venu aussi avec

ses jeux, un repas partagé a été organisé par la CSF (Confédération syndicale des familles), le Périph' a fait une veillée avec les ados, des patients du centre hospitalier du Rouvray sont passés, puis les agents des espaces verts de la Ville ont aidé au démontage...

Au final, au bout de onze jours non-stop, y compris les week-ends et jours fériés, malgré une météo cruelle, près de 1 000 enfants sont venus au terrain d'aventure cette année (soit un tiers de plus que les années précédentes), certains tous les jours. Plein de beaux souvenirs pour plus tard et rendez-vous l'année prochaine. ■

1 La troisième édition du terrain d'aventure stéphanois a eu lieu pendant les vacances de printemps.

2 Les adultes, parents et animateurs de l'association Des camps sur la comète, sont présents pour accompagner, expliquer les règles et aider.

3 L'aventure, c'est (entre autres) construire des cabanes et marcher sur des sangles tendues entre des troncs d'arbres.

4 Le terrain d'aventure a attiré près de 1 000 enfants, se réjouit Guillaume Viger, de l'association Des camps sur la comète.

ÉCLAIRAGE

Qu'est-ce qu'un terrain d'aventure ?

Le concept a été pensé il y a 90 ans au Danemark, par un architecte qui avait remarqué que les enfants préféraient jouer ailleurs que sur les espaces prévus pour ça. En 1943, le premier terrain d'aventure ouvrait à Copenhague, suivi de beaucoup d'autres en Europe du Nord puis en France. Dans cet espace où le maître-mot est « liberté » et où rien n'est payant, les enfants imaginent et font des choses pas forcément possibles ou autorisées ailleurs et apprennent à éprouver la différence entre le risque et le danger. Jouer avec le feu, utiliser une scie, grimper dans un arbre, construire une cabane :

ces activités ne sont pas sans risques, mais ce sont aussi des expériences importantes dans la vie d'un enfant. Après quelques décennies d'extinction, les terrains d'aventure sont de retour en France et ça marche. Peut-être en réaction nécessaire à une société qui veut nous faire croire que tout doit être analysé, organisé, sécurisé, monnayé et assuré. Le terrain d'aventure est un vrai geste politique, une sorte de zone d'autonomie temporaire (comme disait l'écrivain américain Hakim Bey) à hauteur d'enfant, pour découvrir le goût de la liberté. Et la garder en soi précieusement.

En images



Certains vont jusqu'au Japon pour voir des cerisiers en fleurs. Mais à Saint-Étienne-du-Rouvray aussi, on a eu une éclosion printanière, malgré (ou grâce à) la pluie. Savourons ces images qui sentent bon...



PHOTOS: J.-P.S.